



Les CENTRES
pour PERSONNES ÂGÉES
de la COMMUNE de BERTRANGE

Indemnités du droit d'habitation à la Résidence du Domaine Schwall

au 01.05.2025 (NI : 968,04)

- Indemnité mensuelle pour un appartement (2 personnes) 1.041,00€
(52,7m²)
 - Indemnité mensuelle pour un appartement (1 ou 2 personnes) 1.413,00€
(72 m²)
 - Indemnité mensuelle pour un studio, chambre à coucher intégrée dans le séjour 880,00€ (36 m²)
 - Indemnité mensuelle pour un studio, chambre à coucher séparée du séjour 923,00€ (39,7 m²)

 - Avance mensuelle pour frais de chauffage, d'électricité, d'eau etc.
pour un studio 198,00€
pour appartement 250,00€

 - Indemnité mensuelle pour la location d'un garage 94,00€
-

au total 39 unités de séjour : 9 appartements (seulement pour couple)
27 studios (pour 1 personne)
3 appartements (pour 1 ou 2 personnes)